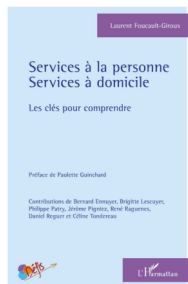


Actus en Bref

Ouvrage sur le secteur des Services à la Personne

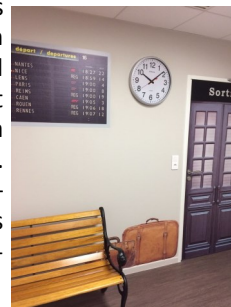
« Services à la personne – Services à domicile ; Les clés pour comprendre » est un livre réalisé avec **plusieurs experts** (professionnels de terrain et universitaires) traitant du secteur des services à domicile. Ce dernier se positionne comme **une référence**, à la fois utile à l'action et à l'expertise sur le terrain, mais aussi pour les étudiants et les novices.

Cet ouvrage est un **guide** qui permet, de mettre à disposition les textes législatifs du plus ancien au plus récent, et de partager l'expérience dans le domaine du secteur social et médico-social.



Alzheimer : la thérapie du voyage

Cette expérimentation invite les patients victimes d'Alzheimer à prendre place dans un train virtuel. L'objectif de cette expérimentation, qui débutera en janvier 2017, est de limiter le risque de fugue chez les malades et d'apaiser leur anxiété. Des écrans diffuseront des paysages en fonction des saisons et de l'attrait personnel des malades entre 15 et 45 min et diverses activités seront proposées à bord du train (tricot, lecture,...). L'objectif : créer l'illusion d'un environnement réel pour ralentir les effets de la maladie, sans avoir à utiliser des médicaments.



[Accéder au site](#)

Cartes mobilité-inclusion au 1er janvier 2017

Cette carte unique au format de carte de crédit, sécurisée et infalsifiable a pour but de progressivement remplacer, dès le 1er janvier 2017, les cartes en format papier actuellement délivrées aux personnes handicapées (carte d'invalidité, de priorité et de stationnement).

Les personnes handicapées attendaient depuis longtemps la modernisation de cette carte qui mettra fin aux fraudes diverses dont elles étaient victimes.

[Consulter l'article](#)

Lili Smart, une innovation au service des malades et des aidants

Lili Smart est une montre connectée qui rend un service d'assistance et améliore la qualité de vie des malades d'Alzheimer et des aidants familiaux. Elle fonctionne sans connexion internet. Une application, disponible sur smartphone et pc, permet aux aidants de s'organiser, et d'être informé en cas de danger. La montre portée par le malade lui rappelle ce qu'il doit faire et transmet une alerte à l'aidant en cas de danger. Des capteurs sont disposés dans la maison pour mesurer l'activité du patient et détecter des changements d'habitudes de vie.



L'abonnement serait de 60 euros par mois avec la possibilité de bénéficier, sous conditions, d'une réduction d'impôts de 50%. Le projet est en phase de pré-commercialisation.

[Accéder au site](#)

Accidents du travail dans les Services à la Personne

Malgré une tendance générale à la baisse des accidents de travail depuis quelques années, le secteur des Services à la Personne, est lui, en forte augmentation. Il se révèle le plus à risque avec une fréquence de 92,7 Accidents du travail pour 1.000 salariés. , accidents dû le plus souvent à la manutention manuelle des personnes et aux chutes.

Les lombalgies représentent 20% des accidents du travail contre 13%, il y a 10 ans.

Un nouveau site dédié à la prévention des risques professionnelles met à disposition des **outils de prévention** pour sensibiliser employeurs et salariés, développer les compétences, et mettre en place des parcours de formation adaptés.

[Accéder au site](#)

Ubbo, le robot - l'auxiliaire de vie 2.0

Sa vocation est d'aider à veiller sur les personnes âgées isolées. Ce robot de téléprésence se pilote à distance par un navigateur internet. Le Président du Pôle d'Activités de Services, M. Patrick Pansard y est associé.

[Reportage sur France 3](#)



Règlementations

Emploi à domicile : un crédit d'impôts pour tous les ménages

Le Projet de loi de finance pour 2017, prévoit de généraliser le crédit d'impôts à l'ensemble des foyers, actifs ou retraités.

Actuellement, les retraités et inactif bénéficient d'une réduction d'impôts qui vient en déduction de l'impôt à payer. Lorsque son montant dépasse celui de l'impôt à payer, cette réduction est définitivement perdue. Quant aux actifs et chômeurs, cette aide est accordée sous forme d'un crédit d'impôt remboursable lorsque son montant dépasse celui de l'impôt à payer.

Les actifs bénéficient donc quelque soit leur niveau de revenu de l'avantage fiscal, alors que les retraités non imposable ne peuvent pas bénéficier de la réduction d'impôts, faute d'impôts suffisant à payer.

Cette mesure devrait profiter à 1,3 millions de ménages et permettrait de créer à terme 30 000 emplois en ETP.

[Consulter l'article](#)

Un congé pour les proches aidants dès 2017.

Dès 2017, le congé de soutien familial devient le congé du proche aidants. Cette mesure «élargit les bénéficiaires de ce type de congé aux aidants sans lien de parenté avec la personne qu'ils aident et aux aidants de personnes accueillis en établissement. Elle constitue une des étapes pour la reconnaissance collective. Il permet de concilier des temps d'aides et des temps de travail.

[Accéder au site](#)

Arrêté du 23 décembre 2016 relatif aux prix des prestations de certains SAAD pour 2017

Le 28 Décembre, l'arrêté du 23 décembre 2016 est paru au Journal officiel. Cet arrêté est relatif aux prix des prestations de certains services d'aide et d'accompagnement à domicile.

Les prix de ces services ne peuvent **augmenter de plus de 1,50% en 2017** par rapport à l'année précédente.

[Consulter l'arrêté](#)

[Consulter la fiche](#)

Agenda

10 Janv

Journée de présentation du dispositif de formation des aidants à Paris pour les porteurs de projets

12 Janv

Invitation au vœux de la ville d'Aix-en-Provence

17 Janv

Rencontre avec la structure Bien à la Maison et ses partenaires

23 et 24
Janv

Journée de présentation du dispositif de formation des aidants à Paris

Le Pôle d'Activités de Services se déplace sur Paris pour se former afin de pouvoir animer une formation des aidants du programme de l'Association française des aidants.

26 Janv

Rencontre du club des entreprises de Provence

02 Fév

Session de recrutement à la mission locale

La mission locale du Pays d'Aix organise en partenariat avec le Pôle d'Activités de Services une session de recrutement. Les Structures de Services à la Personne O2, Domino Services et Aidadomi seront présentes.

22 Fév

Action prise en charge sur les aides financières

Le Pôle d'Activités de Service en partenariat avec la mairie de St Paul Lez Durance mène une information collective sur les prises en charge et aides financière à destination des seniors. Le Conseil départemental et la structure de Services à la Personne Proxidom Services, seront également présents.



Le Président,
le Conseil d'Administration et toute l'équipe des salariés de la Plateforme des Services à la Personne du territoire d'Aix vous remercient pour votre confiance.
Que cette nouvelle année soit source d'innovation, de développement mais également de professionnalisation du secteur.

Nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes de fin d'année

**BONNE ANNÉE
2017**